

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 FEVRIER 2021

N° 2021-014

Décisions du Maire - Informations

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 01 février 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes François VILLON, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Pascal FOULON, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT, Serge LEBRUN, Valérie LABOUACHRA, Christiane BRESSION, Carl LEQUERTIER, Raymond DOUARE, Bruno GUITTARD, Joël GIRARD, Charline MARTINEAU, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC, Éric DODET, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET.

En exercice : 20

Présents : 17

Votants : 20

Excusés :

Nicole BRUANDET, Isabelle BRIARD, Jean-Marc MASSE.

Pouvoirs :

Nicole BRUANDET à Jean-Marc MASSE.

Jean-Marc MASSE à Éric DODET. Jean-Marc MASSE étant excusé Éric DODET dispose de 2 pouvoirs.

Isabelle BRIARD à Pascal FOULON.

Secrétaire auxiliaire : Joël GIRARD.

Dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par le Conseil municipal par la délibération n° 2020-42 en date du 23 mai 2020, monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante qu'il a pris les décisions suivantes :

Décisions de marchés :

- 07/01/2021 : Contrats d'assurance :



Récapitulatif attribution des marchés d'assurance

NOM COLLECTIVITE :	Assureur	Courtier ou agent	Franchise	Option(s) souscrite(s) (à préciser)	Cotisation TTC ou Taux BS
Saint Ay					
LOT RC	SMACL	/	/	/	3 669,03 €
LOT PF	SMACL	/	/	/	216,42 €
LOT PJ	MALI	FILLIOT	/	/	777,01 €
LOT AUTO	GROUPAMA	/	Sans franchise avec DTA	Automission	4 964,37 €
LOT DAB	SMACL	/	Sans franchise	/	18 289,56 €

- 30/01/2021 : renouvellement de l'adhésion à l'Association de l'Union Nationale ADERE, centrale de référencement associative au service de l'Economie Sociale et Solidaire. L'adhésion donne lieu à une cotisation annuelle de 50,00 €. Elle est reconduite chaque année tacitement.

Le Conseil municipal prend acte de ces informations sur les décisions signées par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation votée par le Conseil municipal.

Pour extrait certifié conforme

A Saint-Ay, le **11 FEV. 2021**

Le Maire,



Frédéric CUILLERIER